

Jean-Claude THOMAS
Port : 06.18.57.79.97
Email : jct.thomas@orange.fr
Dossier N°E21000045B/14

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Relative au confortement de la falaise de Villerville, ayant pour objet une autorisation environnementale, une déclaration d'intérêt général, une déclaration d'utilité publique, ainsi qu'une enquête parcellaire préalable à l'expropriation.

Procès-Verbal de la réunion du 07 décembre 2021 tenue, à Fontaine-Étoupefour à 14h00

Assistaient à cette réunion :

- | | |
|-------------------------------|--|
| - Monsieur Marcel VASSELIN : | Président de la Commission d'enquête ; |
| - Monsieur Alain BOUGRAT : | Membre de la commission d'enquête ; |
| - Monsieur Jean-Claude THOMAS | Membre de la commission d'enquête. |

Cette réunion avait pour objectifs :

- D'analyser le mémoire en réponse ;
- De finaliser la rédaction des conclusions et avis.

I Analyse du mémoire en réponse

À la suite de la réception du mémoire en réponse, le 1^{er} décembre dernier, les réponses apportées par le porteur du projet aux questions posées dans le procès-verbal de synthèse ont fait l'objet, dans un premier temps, d'une analyse individuelle. Les analyses ont été mises en commun dans le cadre de la réunion et la commission d'enquête a ensuite rédigé ses commentaires.

II Finalisation de la rédaction des conclusions et avis

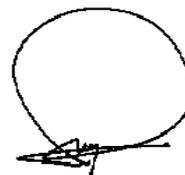
Le Président de la commission d'enquête avait adressé, à la suite de la réception du mémoire en réponse, des propositions de conclusions et d'avis afin que les membres de la commission puissent en prendre connaissance en amont la réunion. La réunion a permis de finaliser ces quatre documents qui accompagneront la remise du rapport.

III Point divers

Sur la base d'un projet de document préparé par le Président de la commission d'enquête, un échange a été organisé autour des nombreuses annexes qui viendront également accompagner le rapport.

Les commentaires portant sur le mémoire en réponse ayant été intégré directement dans le rapport d'enquête, le Président en a remis la version définitive aux deux membres de la commission afin qu'ils puissent procéder à une relecture attentive en vue de réaliser les derniers ajustements et corrections pour la fin de la semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.



Jean-Claude THOMAS
Membre de la commission d'enquête